Dispositif Voisins vigilants

La Municipalité a adhéré au dispositif Voisins vigilants.

Voisins vigilants : qu'est-ce que c'est ?

Inspiré d'un concept anglo-saxon, le dispositif existe en France depuis 2007. Dans notre pays, un cambriolage a lieu toutes les 90 secondes. Le dispositif Voisins vigilants consiste à inciter les habitants d'une commune à adopter une attitude vigilante face aux cambriolages et aux incivilités.

Ainsi, lorsqu'un événement anormal est constaté, les habitants préviennent le ou les référents Voisins vigilants du secteur, en lien avec les forces de l'ordre. Attention, il ne s'agit pas de surveiller mais de veiller à son quartier !

Voisins vigilants, c'est aussi une bonne occasion de mieux connaître son voisinage, de créer des moments de convivialité et participer à la bonne entente d'un quartier.

La Municipalité a donc décidé d'adhérer à ce système et le Conseil Municipal (du 4 avril 2018), a voté pour à l'unanimité.

A Gravelines, chaque quartier sera divisé en secteur et toute personne souhaitant devenir référent de son secteur peut se manifester à la Police Municipale. Un rendez-vous est alors établi afin d'expliquer la démarche.

Pourquoi devenir Voisins vigilants ?

- Réduire efficacement l'insécurité : dans les quartiers Voisins vigilants, on constate une baisse de 40% des cambriolages par an,
- Etre rassuré lors de vos déplacements ou vacances,
- Aider la Police Municipale et la Police Nationale à intervenir plus rapidement et efficacement,
- Informer et être informé de tout événement suspect : restez connecté à la vie de votre quartier et communiquez instantanément avec un voisin ou la Police Municipale.

Devenir Voisin Vigilant vous intéresse ?

N'hésitez pas à vous rendre sur www.voisinsvigilants.org [1]. La démarche vous sera alors expliquée en détails.

Contact

Police Municipale
2 rue des Clarisses
Tél : 03 28 24 56 45
Mail : policemunicipale@ville-gravelines.fr [2]

URL de la source (modifié le 22/03/2019 - 15:11): https://www.ville-gravelines.fr/ma-mairie/securite-et-prevention/dispositif-voisins-vigilants

Liens

[1] http://www.voisinsvigilants.org
[2] mailto:policemunicipale@ville-gravelines.fr